



Déclaration liminaire du syndicat SUD Éducation Alsace à la FPMA des 13 et 14 juin 2016

Depuis la rentrée, la réforme de l'éducation prioritaire s'applique en Alsace comme sur tout le territoire français. Dans l'académie de Strasbourg, cela signifie que vingt et un collèges sont désormais porteurs soit du label REP soit du label REP+. Il s'agit d'une réforme sérieuse : les collègues concernés ont été priés de se référer à un « référentiel de l'éducation prioritaire » dans lequel nous apprenons qu'une des priorités de la réforme est de « conforter une école bienveillante et exigeante ». Comme l'exigence nécessite des moyens horaires qui, pour l'instant, ne sont pas mis à la disposition des personnels, c'est donc sur la bienveillance que l'institution insiste surtout, avec notamment l'inflation des expérimentations de classes « sans notes » (c'est à dire avec compétences) plus ou moins imposées selon les établissements. C'est donc sans surprise que les collègues d'éducation prioritaire ont constaté que la réforme du collège, qui entrera en vigueur l'an prochain, était elle aussi placée sous le signe de la bienveillance. Puisque ce noble sentiment semble prendre une importance toujours plus grande dans nos pratiques professionnelles, il servira de boussole à cette déclaration liminaire.

Dans l'éducation prioritaire, donc, être bienveillant, c'est innover, c'est à dire utiliser les élèves les plus fragiles comme des sujets d'expérimentation. Les élèves des lycées les plus en difficultés, ne pourront pas, eux, bénéficier de cette bienveillance : l'éducation prioritaire au-delà de la classe de troisième semble bel et bien appartenir au passé. Plus largement, faire preuve de bienveillance c'est également imposer une réforme du collège qui a tout d'une véritable usine à gaz contre l'avis de la majorité des personnels en laissant les collégiens essayer les plâtres de sa mise en place. Il faut dire que les formations imposées aux collègues ont donné le « la » dès le mois de novembre : c'est avec une bienveillance toute particulière que les enseignants et CPE qui osaient poser des questions ont régulièrement été rabroués par des enseignants-formateurs qui auraient

souvent aimé être ailleurs. En effet, c'est sous l'amicale pression de certains IPR qu'une partie desdits collègues ont accepté de faire ce valorisant travail. Mais nous nous égarons : la bienveillance doit avant tout concerner les élèves qui seront, nous en sommes sûrs, ravis de constater qu'ils perdent, dès la rentrée, un nombre conséquent d'heures d'enseignements, qu'il s'agisse du tronc commun ou des différentes options qui, quand elles ne disparaissent pas à l'image de l'option européenne, sont réduite à la portion congrue, comme le latin. Ces calculs d'apothicaire pourraient d'ailleurs donner des idées d'EPI à nos collègues de mathématiques.

C'est sans doute cette même bienveillance qui a conduit des directions d'établissements à exercer des pressions diverses et variées sur les lycéens de l'académie de Strasbourg engagés contre la loi travail. Il s'agissait sans doute de les récompenser pour avoir parfaitement intégré la structure des programmes d'EMC, en application depuis la rentrée dernière : heurtés dans leur **sensibilité**, par ce changement majeur dans **le droit et la loi**, ces lycéens ont exercé leur **jugement** qui les a poussé à **l'engagement**. Pour ces élèves qui ont parfaitement compris la logique de cet enseignement, quelle plus belle récompense qu'une convocation à un entretien avec le chef d'établissement, voire des intimidations physiques ? Gageons qu'ils auront su expliquer à notre hiérarchie à quel point l'inversion des normes, qui fait furieusement penser à « l'autonomie des établissements », constitue un recul social majeur qui nécessite une mobilisation de la jeunesse. C'est d'ailleurs avec la même bienveillance que l'administration n'a toujours pas répondu à la demande d'audience intersyndicale au sujet de ces faits de répression.

Mais revenons à ce qui nous réunit ici aujourd'hui, et mettons nous au travail. Soyons sûrs que ce mouvement montrera encore cette année aux collègues à quel point le système est bienveillant envers eux grâce à sa complexité, ses contraintes, ses procédures dérogatoires et surtout les faibles possibilités de mobilité qu'il offre. En effet, après l'embellie relative de l'année dernière, le taux de satisfaction des participants volontaires est de nouveau très bas (même pas 25%) et en recul spectaculaire dans certaines matières. Le mouvement est particulièrement bloqué en allemand (moins de 13% des demandes spontanées satisfaites, même si, dans cette matière, on peut se réjouir du nombre d'entrants), en anglais, en arts plastiques et en technologie (autour de 14% des demandes spontanées satisfaites) en espagnol (la barre des 17% n'est même pas atteinte). En lettres modernes, en SVT, en arts plastiques et en italien, on oscille entre 20 et 23% et en histoire géographie, on dépasse péniblement les 25%, avec une bonne part

de postes spécifiques. La physique-chimie (avec pourtant un taux de satisfaction des demandes spontanées qui dépasse à peine 19%) et surtout les mathématiques sont les seules matières en réel progrès par rapport à l'an dernier mais il faut dire que les taux de satisfaction de l'an dernier étaient calamiteux dans ces deux matières et qu'elles se singularisent par une part importante d'affectations sur postes à profil dont on connaît le manque de transparence et d'équité.

Pour terminer sur une note de bienveillance, sincère celle-là, nous tenons à remercier les collègues du rectorat qui ont, comme chaque année, réalisé un travail de qualité et ont toujours su se montrer disponibles. C'est aussi au nom de cette bienveillance envers les collègues enseignants, cette fois, que SUD Éducation Alsace siègera le 14 juin, malgré une journée de grève nationale contre la loi travail et le refus de l'administration de repousser le deuxième jour de la FPMA.